

La structuration interne du procès et la morphologie aspectuelle

Tatiana Milliaressi

1. INTRODUCTION

La notion d'aspect n'est pas univoque. Sa complexité s'explique par une multitude de paramètres différents qui entrent en jeu tant sur les plans conceptuel et lexical que sur les plans grammatical et énonciatif. De plus, le système aspectuo-temporel s'articule différemment en langues slaves et en langues romanes et germaniques. Ainsi, en langues slaves, l'évaluation du déroulement interne du procès (sa structuration interne) a une expression morphologique (dérivation par affixation), alors qu'en langues germaniques et romanes c'est la délimitation externe du procès qui a une expression flexionnelle (par exemple, l'opposition passé composé / imparfait) (Milliaressi (2010)). Pour comprendre les modalités de l'expression morphologique de la structuration interne du procès, il me semble pertinent de superposer les deux systèmes aspectuo-temporels, celui des langues romanes (sur l'exemple du français) et celui des langues slaves (sur l'exemple du russe). J'utilise le terme *morphologique* dans un sens large, c'est-à-dire relatif non seulement aux morphèmes affixaux et aux morphèmes flexionnels, mais aussi aux morphèmes radicaux.

L'objectif de cet article est donc de montrer sur le plan lexical la différence entre structuration référentielle des procès et structuration sémantique des modes d'action des verbes, conditionnée par la typologie des langues, ainsi que la relation entre la télicité et sa mise en forme morphologique (lexicale ou grammaticale).

2. LES CLASSES RÉFÉRENTIELLES DE PROCÈS

Du point de vue conceptuel, tous les procès peuvent être classés en fonction des modalités de leur déroulement dans le monde réel. En effet, les types de conceptualisation de situations dans le temps sont universels : les situations peuvent évoluer ou rester stables, elles peuvent durer ou être très courtes. La conceptualisation tient compte de la nature ontologique du procès : un procès momentané ("éclater")

n'est pas conceptualisé comme duratif (à moins de le présenter comme répétitif), un procès qui dure et qui ne peut pas avoir de terme naturel n'est pas conceptualisé comme momentané ("se promener").

La célèbre classification des procès de Vendler (*accomplishments, activities, achievements, states*) en est un des exemples (Vendler (1967 [1957])). Elle est conçue comme classification des verbes anglais au niveau lexical et au niveau syntagmatique. Cependant, tout comme celle de Mourelatos (1978), celle de Vikner (1986) et bien d'autres, elle n'est pas en réalité une classification linguistique, mais une typologie des procès¹, pertinente non seulement pour l'anglais, mais aussi pour d'autres langues.

Pourtant, la nature de ces classifications n'est pas ontologique, mais référentielle, puisqu'elles se trouvent en rapport avec une articulation du monde opérée par chaque type de langue. Ainsi, Veters (1996 : 104) remarque que « [l]a classification de Mourelatos est typique pour les études anglo-saxonnes : les états y sont isolés des autres situations. La classification de Vikner est typique pour les études romanes ». En effet, pour les études romanes, l'accent est mis sur l'opposition binaire des situations non résultatives (états et activités) aux situations résultatives (accomplissements, achèvements) (Garey (1957), Vikner (1986)). Pour ce qui est des langues germaniques, les états occupent une place prépondérante, qu'il s'agisse d'une classification binaire (états et événements) (Dowty (1977), Sasse (2002)) ou trinaire (états, événements, processus) (Comrie (1976), Mourelatos (1978)). Pour les langues slaves, ce sont les processus qui sont prioritaires, soit dans une classification binaire simple (procès continus, procès non continus) (Karolak (1998)) ou complexe (procès statiques, procès dynamiques, avec des subdivisions de chaque classe²) (Padučeva (2010 [1996] : 107) ; sur ce type de classifications et la multiplication des classes, voir Plungian (2009 : 61 *sqq.*)), soit dans une classification trinaire (processus, états et événements) (Guentchéva (1990, 2010 : 70), Zaliznjak & Šmelëv (2000 : 35-36)). En effet, ce sont les processus qui rentrent de façon régulière en corrélation aspectuelle avec les achèvements (procès momentanés non continus de Karolak³). Il est important de souligner que la nature de continuité et de non-continuité du procès s'applique au temps interne du procès. Ainsi, à la suite de Guillaume (1970 [1929], 1964 [1951]), Karolak (1998 : 170), j'oppose l'*aspect* (le temps interne du procès) au *temps* (le temps externe), qui, « sur le plan conceptuel, n'ont rien en commun ».

Toutes ces classifications différentes (pour les langues romanes, germaniques et slaves) se distinguent au niveau de la hiérarchisation

1. Voir à ce sujet de Vuyt (1983 : 162), Mourelatos (1978), Veters (1996 : 105).

2. Ainsi, Padučeva (2010 [1996] : 86) subdivise les situations dynamiques en contrôlables et non contrôlables. Cette caractéristique s'avère définitoire pour le russe.

3. Remarquons que les procès momentanés, selon Karolak, ne sont pas forcément résultatifs (Karolak (2008 : 146)), contrairement à Padučeva, qui considère qu'ils expriment une transition momentanée vers un nouvel état (Padučeva (2010 [1996] : 87)).

des mêmes constituants primitifs du développement naturel (interne) d'une situation.

2.1. *Articulation naturelle de la situation interne*

L'articulation naturelle de la situation interne en général peut être présentée de la façon suivante : le début, le développement, le terme naturel et l'état.

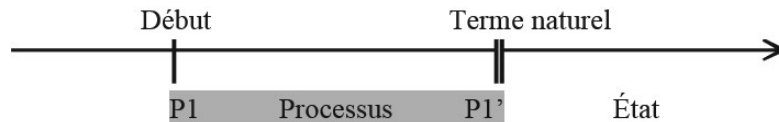


Figure 1

Ce schéma présente en quelque sorte l'évolution de la situation dynamique vers l'état, à partir des lois de développement de la nature et de la société humaine, selon la dialectique de la pensée et de la matière (Hegel (1840 : 217), Engels (2001 [1968 [1883]] : 52-58)). Celle des trois lois qui nous intéresse ici est la *loi du passage de la quantité à la qualité*, qui implique deux points importants :

- 1) les changements qualitatifs ne peuvent avoir lieu que par addition ou retrait quantitatifs de matière et de mouvement ;
- 2) le mouvement est conçu au sens le plus général comme mode d'existence de la matière.

Pour illustrer cette loi, Hegel donne l'exemple que j'interprète ici par rapport au schéma proposé pour l'analyse des procès (figure 1). Imaginons le processus du réchauffement de l'eau. Tout d'abord la liquidité est indifférente à la température de l'eau, et même si la température augmente progressivement, l'eau ne change pas de propriété physique. À un certain moment, par addition quantitative d'énergie, l'eau se transforme en vapeur. Ce moment de transformation ultime est celui du changement qualitatif ou le terme naturel du processus suivi de l'état (vaporeux). On pourra obtenir le même type d'évolution par refroidissement de l'eau et sa transformation en glace.

On notera que, du point de vue dialectique, les situations stables n'existent pas, puisque le mouvement de la matière ne s'arrête jamais. En voici l'explication donnée par Engels (2001 [1968 [1883]] : 59) :

Toute la nature qui nous est accessible constitue un système, un ensemble cohérent de corps, étant admis que nous entendons par corps toutes les réalités matérielles, de l'astre à l'atome [...]. Le fait que ces corps sont en relation réciproque implique déjà qu'ils agissent les uns sur les autres, et cette action réciproque est précisément le mouvement. Ici déjà il apparaît que la matière est impensable sans le mouvement.

Il s'ensuit que le mouvement est inhérent au monde physique et que les situations stables sont impossibles. En revanche, elles sont concevables à travers notre perception primitive de l'évolution, puisque

chaque nouvelle qualité est associée à une stabilité, équivalente à l'absence de changements perceptibles par nos sens.

Cependant, la compréhension de l'état varie d'une langue à l'autre⁴. Par exemple, les situations conceptualisées comme états en français "être malade", "avoir froid" correspondent aux verbes actifs en russe *bolét'*, *mërznut'*, ce qui les "dynamise" et modifie leur représentation référentielle⁵.

Ainsi, la notion d'état est très importante pour la compréhension de l'opposition aspectuelle et pour sa mise en forme linguistique. C'est pourquoi il me semble important de réfléchir au statut de l'état par rapport aux changements qualitatifs. Voici le point de vue répandu en aspectologie :

Un **état** (non permanent) est borné par deux événements : un événement qui fait entrer dans l'état ; un événement qui en fait sortir. (Desclés & Guentchéva (2010 : 1678))

[Paramètre de base du sens perfectif - T. M.] [...] la situation dénotée par le verbe représente un changement d'état ; autrement dit, le développement naturel de la situation implique tôt ou tard un état conclusif ou un état nouveau. (Padučeva (2010 [1996] : 86) ; je traduis - T. M.)

Les deux définitions mettent l'accent sur le changement d'état. Pourtant, l'état est une situation stable par définition, c'est-à-dire non évolutive et qui ne peut donc aboutir à un changement qualitatif. Sur le plan ontologique, la transformation d'un état en un autre état est impossible sans passer par la phase processive de l'évolution. Par exemple, si l'on considère que la situation statique dans (1) "le livre n'est pas lu" se transforme en une nouvelle situation statique "le livre est lu", on omettra la phase intermédiaire évolutive correspondant au processus de la lecture du livre :

(1) *J'ai lu ce livre l'année dernière*

En effet, un changement qualitatif ne peut provenir de rien (de l'état), il est forcément le résultat d'une évolution. L'état est conçu comme une situation stable survenue après un changement qualitatif de la situation. Autrement dit, même si la stativité n'est pas une propriété du monde réel, nous pouvons adopter une approche sensitive de la perception de l'absence de changement. Pour ma démonstration, j'ai choisi le critère de continuité sensitive pour la définition de l'état, c'est-à-dire que la stabilité, le non-changement de la situation, est perçue par un de nos sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, etc.). Par exemple, les procès "rester immobile" (en parlant de l'homme),

4. C'est pourquoi, plutôt que de qualifier ces types de procès de *conceptuels*, je préfère les qualifier de *référentiels*, compte tenu du caractère relatif de toute abstraction basée sur les conceptualisations dans les langues romanes, germaniques et slaves uniquement.

5. Ainsi Padučeva (2010 [1996] : 136) subdivise les situations statiques en états stables (*znat'* "savoir") et états provisoires (*tošnit'* "avoir des nausées").

“réfléchir” ne sont pas statiques, puisqu’ils s’accompagnent de changements sensitifs dans le temps (effort physique ou mental).

Ainsi, pour le développement naturel du procès, il est possible de relever trois phases essentielles : un processus (évolution), un changement qualitatif et un état. Le terme naturel (changement qualitatif) présente le passage de la quantité à la qualité, qu’il s’agisse d’un procès évolutif (“guérir”), ou d’un procès impliquant un épuisement ou la construction d’un objet (“manger une pomme”, “construire une maison”) ou d’un sujet (“la neige a fondu”, “les pommes ont mûri”). Autrement dit, le terme naturel survient comme résultat d’additions ou de retraits quantitatifs.

Le début du procès ne fait pas partie de ces trois phases naturelles. Cependant, c’est un point important pour la mise en place de la situation : tout doit commencer pour avoir lieu. Plungian (1998 : 377) remarque que le début fixe la frontière entre la situation et l’absence de la situation. En revanche, le début n’est pas interne au développement naturel. En effet, deux cas de figure se présentent :

- 1) le début et la fin ne sont pas contrôlables ;
- 2) le début et la fin sont contrôlables.

Ainsi, si la glace fond au soleil et se transforme en eau (procès non contrôlable), le début ne peut être constaté que de façon subjective et extérieure au procès lui-même, puisque le processus est progressif (2). Lorsque le procès est contrôlable (3), le début ne montre pas de changement qualitatif inhérent au développement du procès :

- (2) *Ce matin, la glace a fondu*
- (3) *Hier, j’ai travaillé dans mon jardin*

Par conséquent, il est indispensable de distinguer la structuration interne du procès de sa délimitation externe.

2.2. Structure interne d’un procès générique

La structuration interne du procès générique peut être présentée comme une succession de trois phases : (i) processus, (ii) changement qualitatif et (iii) état. En revanche, la conceptualisation d’un procès concret peut sélectionner des phases différentes. Elle présente un segment de l’évolution du procès et peut donc s’articuler de la façon suivante (voir la figure 1) :

- 1) développement seul : “travailler” →
- 2) développement + terme naturel : “lire (un livre)” →
- 3) terme naturel seul : “éclater” →
- 4) terme naturel + état : “tomber amoureux, s’éprendre” →
- 5) état seul : “savoir”

En ce qui concerne les types 4 ou 5, la phase évolutive du procès est omise, bien qu’elle soit toujours envisageable. Par exemple, “s’éprendre de qqn” est conceptualisé comme un procès ponctuel suivi d’un état “être amoureux”, bien que ce changement qualitatif ait été pré-

cedé par une phase évolutive relative à l'impression visuelle et émotionnelle, qui avait eu une certaine durée, même très courte, qui a amené à la prise de conscience de ce changement.

C'est pour cette raison que la conceptualisation des procès similaires peut s'articuler en phases différentes dans des langues. Par exemple, le procès "résoudre" est conceptualisé en français comme étant de type 3 et en russe comme étant de type 2.

Par conséquent, la conceptualisation et l'articulation de la situation peuvent être différentes dans telle ou telle langue, mais les composantes de cette articulation restent universelles.

2.3. Délimitation temporelle externe

La délimitation temporelle externe du procès est différente de sa structure interne. En effet, le procès peut avoir un début et/ou une fin qui ne présente pas de changement qualitatif de la situation. Il ne s'agit pas, dans ce cas, de la segmentation interne du procès, mais de la délimitation de sa durée. Je rejoins pleinement Plungian (2012 [2000] : 304-305), qui met en question le caractère aspectuel d'une division temporelle.

Le début est un point important pour le russe. Certains processus peuvent être conçus non par rapport au changement qualitatif, mais par rapport à un point initial du procès sur l'axe temporel. Le début est donc un point temporel externe qui délimite le procès. Les états ne sont pas conceptualisés par rapport à leur point initial externe, mais seulement par rapport à leur point initial interne (changement qualitatif). En revanche, un processus peut avoir une borne initiale externe, non inhérente au procès lui-même. Ainsi, en russe, le début d'un procès dynamique sans terme naturel peut être marqué morphologiquement par un préfixe lorsqu'il s'agit de types sémantiques particuliers :

- a) début + développement :

zašumet 'Perf "commencer à faire du bruit" (formé sur *šumet* 'Imp "faire du bruit")

Le procès dynamique sans terme naturel peut être délimité extérieurement pour marquer le début et la fin :

- b) début + développement + fin :

poguljat 'Perf "se promener (un certain temps)" (formé sur *guljat* 'Imp "se promener")

(Il) a travaillé (le passé composé marque que le procès a eu une certaine durée)

Les perfectifs de ces deux types ((a) et (b)) sont hors couple aspectif⁶, bien qu'ils soient formés sur l'imperfectif par préfixation : ils ne rentrent pas en relation de substitution avec lui et ne forment pas le même paradigme grammatical. Par conséquent, ils relèvent de la dérivation lexicale.

Les deux types de segmentation du procès, interne et externe, ont des conséquences grammaticales et lexicales différentes. Dans ce qui suit, je montrerai que la structuration interne est à l'origine de l'opposition aspective grammaticale en russe et implique la dérivation grammaticale (relative à la formation du paradigme des formes verbales), alors que la structuration externe n'est pas porteuse d'une opposition aspective et entraîne la dérivation lexicale (relative à la formation de mots nouveaux).

3. LES TYPES SÉMANTIQUES DE VERBES

3.1. *Modes d'action*

La mise en forme morphologique des primitifs conceptuels est conforme à l'articulation sémantique du monde opérée par chaque langue. Les types morphologiques de la mise en forme linguistique des procès sont connus en aspectologie sous le nom de *mode(s) d'action* ou *Aktionsart(en)*. On identifie souvent les types de procès (catégorie référentielle) aux modes d'action (catégorie sémantique)⁷. Cependant, le terme d'*Aktionsart*, dans son emploi originel, a été choisi par Agrell (1962 [1908]) pour les langues slaves pour désigner des fonctions sémantiques des verbes préfixés (ainsi que de certains verbes non préfixés et des verbes suffixés) qui précisent le mode et le moyen de réalisation d'une action (Agrell (1962 [1908] : 36)). Koschmieder a souligné par la suite que les modes d'action ne correspondent pas forcément aux classes dérivationnelles des verbes. Il n'en reste pas moins que l'*Aktionsart* est une catégorie morphologique et non conceptuelle. Voici des exemples très éclairants de modes d'action proposés par Koschmieder (1996 [1929] : 44) :

[...] le verbe polonais *powyciągać*, “retirer un à la fois”, marque qu'il s'agit de l'action de retirer plusieurs objets l'un après l'autre. De façon analogue, le russe *pozakrywát'* [*pozakryvat'* - T. M.] signifie “recouvrir un à la fois”, la valeur distributive se trouvant donc contenue dans le verbe lui-même. C'est ainsi qu'il existe des itératifs comme le polonais *mawiać*, “avoir coutume de dire”, des verbes “momentanés” comme le russe *kriknút'* [*kriknut'* - T. M.] “pous-

6. J'opposerai les propriétés sémantiques aspectuelles, au sens large du terme, aux propriétés aspectives inhérentes à l'aspect grammatical.

7. Voir, par exemple, Vetters (1996, chap. 2).

ser un cri”, des inchoatifs comme le tchèque *zazpívati*, “entamer une chanson”, “se mettre à chanter” [...] On les a appelés *Aktionsarten* parce que les verbes en question caractérisent la façon dont est accomplie l’activité exprimée par la racine.

Ces exemples montrent que l’*Aktionsart*, dans la terminologie d’Agrell et de Koschmieder⁸, est une catégorie sémantique : ce ne sont pas que les morphèmes qui marquent les modes d’action (par exemple, inchoativité, itérativité, procéduralité, ponctualité et bien d’autres), mais aussi le contexte linguistique.

Le mode d’action et l’aspect sont interdépendants : ainsi, le mode inchoatif correspond à l’aspect perfectif, mais celui-ci ne se résume pas au seul mode inchoatif, tout comme le mode itératif correspond à l’aspect imperfectif, alors que l’aspect imperfectif marque plusieurs modes d’action.

Le statut, conceptuel ou sémantique, des modes d’action est important pour la construction de la théorie aspectuelle. Ainsi, Samain (1996 : XVI), dans sa préface à la traduction de Koschmieder, souligne la double nature de l’*Aktionsart* par rapport à l’aspect :

[...] la différence entre aspect et *Aktionsart* n’est pas encore véritablement théorisée. [...] Soit le mode d’action est un cas particulier de l’aspect, soit c’est l’aspect qui fait figure de cas spécifique [...].

Je lui répondrais que, si l’*Aktionsart* est compris comme une catégorie conceptuelle, c’est l’aspect qui représente sa réalisation spécifique. En revanche, si c’est une catégorie morphologique, c’est l’aspect qui est superordonné aux modes d’action. Puisque l’*Aktionsart* est conçu comme une catégorie morphologique, il s’ensuit que la classification référentielle des procès⁹, impliquant une démarche onomasiologique, s’oppose aux modes d’action, issus d’une analyse sémasiologique¹⁰.

L’unité d’analyse de l’*Aktionsart* est le verbe ou le syntagme verbal ; il s’agit donc d’une approche lexicale. Le terme *Aktionsart* ou *mode d’action* est ambigu, puisqu’il couvre deux classifications opposées : les phases internes du procès établies à partir des structurations morphologiques et syntaxiques et les phases externes de la durée du procès. En effet, le mode inchoatif, par exemple, concerne

8. Voir aussi Isačenko (1976 [1962]), Flämig (1965), Maslov (2004c [1972]).

9. Les aspectologues slavissants ont adopté le terme *akcional’nost’* (“actionnalité”) pour désigner la typologie référentielle des procès (voir, par exemple, Breu (1998), Tatevosov (2005), Plungian (2009)). Ce terme a été inventé par Flämig (1965, 1971) ; sur le modèle de *Modus* → *Modalität*, *Tempus* → *Temporalität*, il a formé *Aktionsart* → *Aktionalität*.

10. La relation entre les modes d’action, en tant que catégorie sémantique, et l’aspect, catégorie grammaticale, est formulée par Sasse (1991) comme une relation entre les deux pôles d’un même continuum, pôle de sens lexicalisé et pôle de sens grammaticalisé.

la structuration externe, tandis que le mode ingressif concerne la structuration interne ¹¹.

La structuration interne et la délimitation externe du procès concernent respectivement la dérivation aspective (grammaticale) et la dérivation aspectuelle (lexicale). J'entends par *dérivation* une opération par affixation (préfixation ou suffixation). Dans la morphologie traditionnelle, ce terme s'applique à la formation des mots nouveaux (morphologie lexicale) et non à la formation des formes du même mot (morphologie flexionnelle). L'une des particularités des langues slaves est une régularité quasi systématique d'opérations affixales, s'appliquant à tout le système verbal, qui ont pour fonction de former le perfectif à partir de l'imperfectif (par préfixation ou par suffixation) ou bien de former l'imperfectif à partir du perfectif (par suffixation). Cette régularité de dérivation affixale aspective est comparable à la flexion et se rapproche donc de la morphologie grammaticale. Je distinguerai donc *dérivation lexicale* (formation des mots nouveaux par affixation) et *dérivation grammaticale* (formation des formes du même mot par affixation).

3.2. Typologie sémantique et mise en forme morphologique

Il est important de souligner que la mise en forme du sens aspectuel n'est pas traitée ici dans le cadre d'une des théories morphologiques sémasiologiques (Aronoff (1994), Fradin (2003), Booij (2010), Stump (2001), Ackerman, Blevins & Malouf (2009), etc.). En effet, la perspective adoptée ici est onomasiologique, c'est-à-dire axée sur la mise en forme morphologique des phases de types de procès (processus, termes naturels et états). Autrement dit, l'approche sémantique est issue de la structuration onomasiologique. Ainsi, à partir de l'articulation naturelle des procès (§ 2.1.) et des modes d'action des verbes (§ 3.1.), il est possible de proposer une typologie sémantique relative aux phases internes des procès :

- 1) verbes téliques et verbes atéliques ;
- 2) verbes duratifs et verbes ponctuels.

La première opposition concerne la nature qualitative du procès ; la deuxième opposition, son aspect quantitatif. Les deux paramètres s'entrecroisent : le verbe atélique ou télique peut être duratif ou ponctuel. Remarquons que le terme *ponctuel* est synonyme de *momentané* et de *non continu* de Karolak (1998 : 169), d'*instantané* de Vetters (1996 : 106) ; il qualifie un événement tellement court qu'il peut être associé à un point sur un axe temporel ¹².

11. Pour la présentation synthétique des classifications en modes d'action, voir Gaschkowa (2005).

12. Ce terme est parfois utilisé pour caractériser la durée délimitée d'un événement ; voir la critique de ce terme par Molendijk (1990 : 21) et par Leeman (2003 : 21-22). En effet, cet emploi ne met pas en valeur la différence entre délimitation initiale interne (ingressive) et délimitation initiale externe (inchoative) du procès.

La propriété sémantique “duratif” / “ponctuel” est relative au déroulement interne du procès, elle est différente de la propriété “délimité” / “non délimité”, qui concerne la délimitation externe de la durée du procès.

La propriété sémantique “télique” / “atélique”, relative à la propriété référentielle “avec terme naturel” / “sans terme naturel”, s’applique aux formes morphologiques du verbe.

Examinons les configurations possibles de la mise en forme morphologique de la structure interne des procès (voir la figure 1). Le verbe duratif (A) ainsi que le verbe non duratif (B) peuvent être atéliques (a) ou téliques (b) :

– Aa

Le verbe *duratif atélique* peut être statique (*savoir* – *znat*’Imp) ou dynamique (*travailler* – *rabotat*’Imp). Le verbe *dynamique* peut être délimité extérieurement, c’est-à-dire comporter des bornes du début et de la fin de la durée du procès lorsque le locuteur a besoin d’évaluer de façon subjective la durée liée à l’évolution du procès : *porabotat*’Perf “travailler (un certain temps qui semble court)” (Milliaressi (2010)) ; en revanche, le verbe *statique* ne peut pas être délimité dans le temps, puisque la stativité n’est ni quantifiable, ni évaluable.

– Ab

Le verbe *duratif télique* peut être statique ou dynamique. Le procès *statique*, on l’a vu, ne peut pas aboutir à un changement qualitatif (voir la figure 1). En revanche, l’état résulte d’un changement qualitatif. Les verbes *ingressifs* dénotent un changement qualitatif suivi d’un état. Le verbe *statique télique* est donc forcément ingressif¹³ : *voznenavidet*’Perf “commencer soudainement à haïr qqn ou qqch.” (verbe hors couple aspectif formé sur *nenavidet*’Imp “haïr”). Le verbe dynamique peut comporter un télos final, comme l’aboutissement d’une évolution : *ubedit*’Perf “arriver à convaincre”. En revanche, le verbe *dynamique* ne peut pas être ingressif, puisque la délimitation initiale est externe au procès et concerne donc la durée temporelle : *zakričat*’Perf “commencer à crier” (verbe hors couple aspectif formé sur *kričat*’Imp “crier”)¹⁴. Ainsi, les verbes *inchoatifs* dénotent un début externe (non qualitatif) du processus¹⁵.

– B

Le verbe *ponctuel* peut être télique (*remarquer*) ou atélique (*frissonner* “une fois”). Les verbes ponctuels ne dénotent pas toujours

13. En français, les verbes d’état peuvent avoir une valeur ingressive au passé simple : *quand il fut vieux* (exemple d’A. Borillo). Borillo (1998 : 88) distingue les états continus et les états récurrents. Sur les subdivisions possibles de la classe des états, voir Veters (1996 : 102 *sqq.*) et Plungian (2009 : 67).

14. Flämig (1965), pour les *Aktionsarten* en allemand, distingue l’*Ingressivum*, qui correspond au début subit et brusque d’un procès, et l’*Inchoativum*, qui marque le début doucement progressif. On pourrait rajouter la distinction “intensif”/“non intensif”.

15. Il s’agit uniquement de la délimitation initiale qui a pour fonction de marquer l’importance du procès et d’établir un lien indiciaire entre l’arrivée du procès et une autre situation (Milliaressi (à paraître, § 2.3.4)).

des procès instantanés : ces procès ont une certaine durée, même si elle est très courte (Bache (1982)). Il s'agit donc de procès conceptualisés comme infiniment courts sans que leur développement puisse franchir le terme naturel ; ou bien on peut considérer que la durée courte a été suffisante pour que le télos soit atteint. Ainsi, Karolak (2008 : 146), Padučeva (2004 : 475) classent les verbes momentanés dans la catégorie atélique¹⁶. Cependant, la question de leur nature est extrêmement complexe, puisqu'il n'y a pas d'outils formels pour définir leur caractère télique ou atélique. Le perfectif russe, obligatoire pour ces types de procès, marque la ponctualité et non forcément la télécité¹⁷. À mon avis, on peut considérer qu'il y a deux types de verbes ponctuels : téliques qui impliquent sans le marquer le nouvel état qui suit le télos (*opomnit'sja*^{Perf} "reprendre ses esprits", *remarquer*) et atéliques qui n'impliquent pas de nouvel état (*vzdrognut*^{Perf} – *tressaillir*). Cependant, il n'est pas toujours facile de définir si le nouvel état fait partie de la sémantique du verbe ponctuel. L'une des pistes de solution possibles pourrait être exploitée par rapport au modèle de dérivation :

- *Ba* "multiplicatif" → "semelfactif" (atélique) : *drožat*^{Imp} → *drognut*^{Perf} "trembler" ; *kričat*^{Imp} → *kriknut*^{Perf} "crier" ; *stučat*^{Imp} → *stuknut*^{Perf} "frapper" ; *kašljat*^{Imp} → *kašljanut*^{Perf} "tousser" ;
- *Bb* "semelfactif" simple (atélique) → "semelfactif" préfixé en *vz-/vs-* (télique, où le préfixe spatial appliqué aux verbes de mouvement marque une montée brusque et, lorsqu'il s'adjoint aux bases semelfactives, donne le sens d'intensité brusque et soudaine) : *drognut*^{Perf} → *vzdrognut*^{Perf} "trembler (mouvement unique)" → "avoir un frisson" ; *kriknut*^{Perf} → *vskriknut*^{Perf} "pousser un cri". Les semelfactifs téliques forment des multiplicatifs : *vzdrognut*^{Perf} → *vzdragivat*^{Imp} "avoir un frisson (des frissons)" ; *vskriknut*^{Perf} → *vskrikivat*^{Imp} "pousser un cri (des cris)".

La délimitation externe de la durée du procès peut coïncider ou non avec le télos. Par exemple, *Qu'est-ce que tu as fait hier soir ? – J'ai lu un livre* est télique si le livre est lu jusqu'au bout, atélique si le livre n'est pas entièrement lu.

4. LA TÉLICITÉ ET L'ATÉLICITÉ

La télécité est une propriété sémantique importante relative au changement qualitatif dans la structuration interne du procès. C'est une

16. Selon Padučeva, « les verbes momentanés sont tous les verbes perfectifs qui ne sont pas téliques, c'est-à-dire qu'ils ne forment pas de couples aspectifs. Le couple aspectif est *télique* si le perfectif signifie un télos (une limite) vers lequel l'activité, ou le processus, marquée par l'imperfectif est orientée » (Je traduis - T. M.).

17. Plungian (1998 : 376) note l'importance de la propriété "ponctuel" pour les langues slaves. En russe, cette propriété est marqué au perfectif par le suffixe *-nu-*.

des propriétés fondamentales de la sémantique aspectuelle. Elle est souvent considérée comme une propriété lexicale et non grammaticale (voir, par exemple, Glovinskaja (1998 : 127), Lehmann (1997 : 57), Thelin (1985 [1980] : 258)). Thelin considère que non seulement la propriété “télique”, mais aussi l’opposition même “télique” / “atélique”, fait partie de la sémantique lexicale. À mon avis, les oppositions sémantiques primitives n’ont pas de statut grammatical ou lexical, c’est leur mise en forme qui peut être lexicale (par l’intermédiaire de morphèmes radicaux) ou grammaticale (marquée par une flexion).

En effet, le *sens lexical* est marqué prototypiquement par la racine, alors que le *sens grammatical* est associé à la flexion. Quant aux affixes, leur statut dans les langues slaves est différent en fonction de leur rôle : dérivationnel (pour former des mots nouveaux) ou grammatical (pour former des paradigmes grammaticaux de la même unité lexicale). C’est pourquoi il me semble important, pour les langues slaves, d’associer le sens lexical à la racine et non à la base verbale.¹⁸ La racine est définie, en synchronie, comme un segment de la base commun à tous les représentants d’une même famille de mots, alors que la base est un segment du mot commun à un groupe de formes fléchies du même mot. La base est donc composée non seulement d’affixes dérivationnels, mais aussi d’affixes à valeur grammaticale. Autrement dit, la base peut comporter un affixe grammatical (*čitat*’^{Imp} “lire” → *pročitat*’^{Perf} “lire jusqu’au bout” → *pročityvat*’^{Imp} “être en train de lire jusqu’au bout” ou “lire jusqu’au bout à plusieurs reprises”) ainsi qu’un affixe de dérivation lexicale (*igrat*’^{Imp} “jouer” → *proigrat*’^{Perf} “perdre (dans un jeu)” → *proigryvat*’^{Imp} “être en train de perdre (dans un jeu)” ou “perdre (dans le jeu) à plusieurs reprises”). Cela concerne tout particulièrement les langues flexionnelles dans lesquelles un même affixe peut avoir plusieurs fonctions sémantiques et dans lesquelles les flexions sont intrinsèquement liées aux affixes qui les précèdent. Ainsi, un même affixe peut être porteur d’un rôle dérivationnel mais aussi d’un rôle flexionnel, et marquer les paradigmes de flexions (voir Vinogradov (1972 [1947] : 350-352))¹⁹ en rédupliquant du contenu sémantique des flexions.²⁰ La base ne peut donc pas être considérée comme porteuse unique de sens lexical, puisque les affixes qui la constituent ne sont pas tous sémantiquement homogènes.

18. Pour une réflexion sémasiologique sur la racine et le radical dans les langues de types différents, voir Lahrouchi & Villoing dir. (2010).

19. Vinogradov donne l’exemple de conjugaisons des verbes russes au présent où les flexions (par exemple : *-iš’*, *-it*, etc.) sont fusionnées avec le suffixe antécédent *-i* : *belit*’ “blanchir” : *bel-i-š’* “(tu) blanchis”, *bel-i-t* “(il) blanchit”, etc. Cet exemple illustre aussi la réduplication du contenu sémantique des flexions : *-i* marque les verbes russes du deuxième groupe, *-iš’* marque la deuxième personne du singulier et les verbes du deuxième groupe.

20. Remarquons que les réductions du contenu sémantique par des morphèmes différents sont caractéristiques en général des langues flexionnelles (Šajkevič (2010 [2009], § 46)).

La question de la mise en forme lexicale (par la racine et/ou par un affixe dérivationnel) ou grammaticale (par la flexion et/ou par un affixe formant un paradigme grammatical) de l'opposition "télique" / "atélique" est très importante : si la télicité n'est pas qu'une propriété lexicale, la nature grammaticale de l'aspect russe sera confirmée. La télicité est donc comprise ici comme une expression morphologique (par un morphème lexical ou grammatical) d'un changement qualitatif du procès.

La problématique concernant la nature lexicale ou grammaticale de l'aspect slave reste parmi les questions éternelles de la slavistique qui n'arrivent pas à trouver leur solution. Il y a trois points de vue sur ce sujet, dont les deux premiers soulignent le caractère grammatical, alors que le troisième opte pour la nature lexicale de l'aspect slave :

- 1) l'aspect est une catégorie grammaticale comparable aux paradigmes de formes fléchies d'un même mot (cf. Vinogradov (1972 [1947], Isačenko (1976 [1962]), Bogusławski (1992)) ;
- 2) l'aspect est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des mots dans des classes, comparable au genre des noms inanimés (cf. Padučeva (1996 : 85), Bondarko (1997 : 145), Lehmann (1997 : 54)) ;
- 3) l'aspect est une catégorie dérivationnelle (lexico-grammaticale) (cf. Dahl (1985 : 85), Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), Mehlig (1997 : 184-185)).

De fait, les deux premiers points de vue soulignent le caractère complexe de la catégorie de l'aspect, qui peut se comporter comme un paradigme des formes fléchies d'un verbe (système de conjugaison) ou bien comme une classe de mots réunissant la catégorisation des propriétés formelles associée à une catégorisation référentielle. Par exemple, le processus (catégorisation référentielle) est associé à l'imperfectif verbal (catégorisation grammaticale) tout comme le genre naturel des substances au genre nominal. En revanche, le troisième point de vue prend en considération le type affixal de la formation des formes aspectives, ce qui les rapproche de la dérivation lexicale.

Pour comprendre la nature de l'aspect, examinons la mise en forme en russe et en français de l'opposition sémantique primitive "télique" / "atélique" marquée au niveau de la racine et/ou de l'affixe (préfixe et/ou suffixe).

4.1. *Racine : télicité lexicale*

Lorsque la télicité est portée par la racine, il s'agit de la *télicité lexicale*. En russe, l'opposition "télique" / "atélique" marquée lexi-

calement peut avoir une fonction grammaticale²¹. Deux cas de figure se présentent :

- 1) la supplétion ou l'alternance supplétive résultant d'une évolution diachronique (a, b) ;
- 2) l'alternance synchronique (allomorphie) (c)²².

La racine atélique marque alors l'imperfectif, et la racine télique, le perfectif ; autrement dit, la phase processive et la phase télique du même procès :

- a) "dire" : *govorit*' Imp / *skazat*' Perf
- b) "prendre" : *brat*' Imp / *vzjat*' Perf
- c) "ramasser" : *sobrat*' Perf / *sobirat*' Imp²³

L'opposition supplétive ou l'alternance au niveau de la racine sont des procédés lexicaux qui acquièrent ici une fonction grammaticale consistant à marquer le couple aspectif. En effet, le perfectif est incompatible avec le présent (ce qui est déjà accompli appartient au tiroir du passé) ; l'imperfectif et le perfectif se trouvent donc en relation de substitution ; ils font partie du même paradigme aspectuo-temporel. Cette fonction grammaticale acquise lors de l'évolution historique du procédé lexical est comparable aux paradigmes supplétifs de conjugaison en français (par exemple : *aller, je vais, tu iras, etc.*) (cf. Boukreeva (1996), Bonami & Boyé (2003)).

Chaque couple aspectif russe (a, b, c) correspond à un seul lexème français exprimant les deux phases (processive et résultative) du même procès (*prendre, dire, ramasser*). L'aspectualité ne se manifeste donc pas en français dans ces cas-là au niveau lexical, mais au niveau syntagmatique (par exemple, *dire des bêtises, ramasser des fleurs* (atéliques) / *dire une (deux) bêtise(s), ramasser toutes les fleurs* (téliques)²⁴ ; elle n'est pas portée par le lexème lui-même, mais par le caractère quantifiable du sujet ou de l'objet.

En revanche, lorsque le passage de l'atélicité à la télicité se réalise comme une transition qualitative, le français opte pour la conceptualisation séparée des deux phases, contrairement au russe, qui les articule comme faisant partie du même procès²⁵ :

- d) *se reposer* (*otdyxat*' Imp) / *recupérer* (*otdoxnut*' Perf)
- e) *passer* (*sdavat*' Imp) *un examen* / *réussir* (*sdat*' Perf) *un examen*

21. Veters (1996 : 84) oppose la « référence virtuelle » à la « référence actuelle », Gosselin (2005 : 35), le procès tel qu'il est « montré / perçu » (aspect grammatical) au procès tel qu'il est « conçu » (aspect lexical).

22. Sur ces trois procédés, voir Boukreeva (1996).

23. Les ordres imperfectif / perfectif (a, b) et perfectif / imperfectif (c) correspondent ici à l'ordre dérivationnel.

24. Comparer au russe *govorit' gluposti* "dire des bêtises", *sobirat' cvety* "ramasser des fleurs" (atéliques, imperfectifs) / *skazat' glupost'* "dire une bêtise", *sobrat' cvety* "ramasser les fleurs" (téliques, perfectifs).

25. Sur les équivalences traductives françaises des couples aspectifs russes, voir Milliaressi (2006).

Ces oppositions lexicales du français n'ont pas de statut grammatical, puisque les deux lexèmes, l'un référentiellement atélique et l'autre télique, peuvent se conjuguer au présent et avoir une valeur atélique (4). Et de même, au passé délimité (passé composé, passé simple, plus-que-parfait, etc.)²⁶, les deux lexèmes peuvent avoir une valeur télique (5, 6) :

- (4) *Je me repose / Je récupère* (atéliques)
 (5) *Je me suis reposé* (télique ou atélique)
 (6) *J'ai récupéré* (télique)

Le français sélectionne souvent la phase télique pour lui donner un équivalent lexical ; quant à la phase atélique, elle est souvent exprimée par une périphrase, comme le montre la comparaison avec le russe :

- f) *ubeždat'* Imp "essayer de convaincre" / *ubedit'* Perf "convaincre"
 g) *rešat'* Imp "essayer de résoudre" / *rešit'* Perf "résoudre"

On notera donc que la télicité lexicale dans (a, b, c) a une fonction grammaticale en russe, alors que la télicité lexicale dans (d, e) a une fonction lexicale en français. Autrement dit, le transfert métonymique "processus" / "résultat" a une valeur grammaticale en russe, mais non en français.

Les procès de transition qualitative font partie des procès dits « cumulatifs », selon l'*approche méréologique* de Krifka (Krifka (1986, 1998) ; voir aussi Filip (1999), Verkuyl (1999)). Les procès cumulatifs ne sont jamais téliques en anglais. Cette particularité est transposable au français. En réalité, on peut toujours imaginer un télos : par exemple, ingressif ou terminatif. Cependant, cela ne signifie pas que le procès dynamique suivi du télos soit conceptualisé dans la langue comme un seul procès²⁷.

Sur le plan conceptuel, les procès de transition qualitative sont différents des procès quantifiables. Par exemple, *Nathalie a mangé la pomme en cinq minutes* veut dire que le procès "manger une pomme" a duré cinq minutes et qu'au bout de ces cinq minutes, au moment de l'anéantissement de la partie comestible de la pomme, le télos du procès a été atteint. Par contre, la relation entre les deux phases des procès de transition quantité / qualité est moins mécanique. Ainsi, *Nathalie m'a convaincu en cinq minutes* (f) ne veut pas dire que Nathalie a essayé de me convaincre pendant cinq minutes (il est possible qu'elle ait mis beaucoup plus de temps pour apporter ses arguments), mais que ces cinq dernières minutes se sont révélées

26. J'appelle *temps délimités* les tiroirs marquant une durée délimitée dans le temps.

27. Comparer avec les verbes russes qui ne forment pas de couples aspectifs, mais qui peuvent être considérés comme présentant une évolution quantitative et une évolution qualitative du même procès : *guljat'* "se promener" et, au sens figuré, "faire la fête" → *naguljat'sja* "en avoir assez de se promener ou de faire la fête (arriver à saturation)", *zaguljat'* "s'adonner (tout d'un coup) à la vie festive".

décisives pour que je sois enfin convaincu. Autrement dit, les deux formes aspectives russes soulignent qu'une partie ou la totalité de la phase quantité (atélique) est indispensable à la réalisation de la phase qualité (télique).

4.2. Préverbe perfectivisant : télécité grammaticale, télécité lexicale ou télécité lexico-grammaticale

La télécité peut être portée par le préfixe. Dans ce cas, le verbe primitif atélique dénote un état ou un processus.

Si l'imperfectif primitif est un verbe d'état, la préfixation du perfectif peut marquer l'ingressivité ou avoir une fonction délimitative. Le verbe ingressif est télique (l'état est précédé d'un changement qualitatif) (h), alors que le verbe délimitatif est atélique (le préfixe marque la délimitation externe) (i) :

- h) "être malade" → "tomber malade" : *bolet*'Imp → *zabolet*'Perf
 i) "être malade" → "être malade pendant quelque temps" : *bolet*'Imp → *po-bolet*'Perf

Si l'imperfectif primitif dénote un *processus*, le préfixe perfectivisant peut marquer l'inchoativité atélique (j), l'arrivée du processus à son terme naturel (k) ou bien la délimitation atélique externe (l) :

- j) "crier" → "commencer à crier" : *kričat*'Imp → *zakričat*'Perf
 k) "lire" → "lire qqch. jusqu'au bout" : *čitat*'Imp → *pročitat*'Perf
 l) "lire" → "lire pendant quelque temps" : *čitat*'Imp → *počitat*'Perf

Les perfectifs téliques marquent une délimitation qualitative du procès initiale (h) ou finale (k), alors que les perfectifs atéliques marquent une délimitation quantitative externe du procès au début (h, j) ou au début et à la fin (i, l).

Par conséquent, la préfixation perfectivisante marque la structuration interne (h, k) ainsi que la structuration externe (i, j, l) du procès. Sur le plan dérivationnel, il s'agit de deux types différents :

- 1) La *dérivation grammaticale*²⁸ (la formation du perfectif à partir de l'imperfectif ; les deux formes du verbe, imperfective et perfective, se trouvent en relation d'opposition aspective) s'établit entre les formes verbales dénotant des processus et leur terme naturel (k).
- 2a) La *dérivation lexicale suivie de la dérivation grammaticale* concerne les verbes d'état qui forment par préfixation un mode d'action ingressif (perfectif) imperfectivisé par la suite par un suffixe :

- h') *bolet*'Imp "être malade" → *zabolet*'Perf "tomber malade" → *zabolevat*'Imp "être en train de tomber malade" ou "tomber malade plusieurs fois"

28. Ce terme, *dérivation grammaticale*, est proposé par Lehmann (1997).

Sur le plan grammatical, l'imperfectif *bolet'* "être malade" n'a pas de corrélatif aspectif. En revanche, son dérivé perfectif *zabolet'* "tomber malade" forme son corrélatif imperfectif *zabolevat'* "être en train de tomber malade" ou "tomber malade plusieurs fois".

2b) La dérivation *lexico-grammaticale* est une formation de *perfectiva tantum* : inchoatifs (j) ou délimitatifs (l). Ces modes d'action sont marqués par le perfectif, qui n'a pas de corrélatif imperfectif sur le plan grammatical ²⁹.

Ainsi, le russe marque l'opposition sémantique "télique" / "atélique" par les oppositions morphologiques verbe non préfixé (atélique) / verbe préfixé (télique) ³⁰ (k) et verbe préfixé (télique) / verbe suffixé (atélique) (h'). Le couple aspectif représente le même lexème, où les deux formes du verbe (imperfective et perfective) constituent le même paradigme aspectuo-temporel.

La dérivation aspective grammaticale (1) doit être distinguée de la dérivation aspectuelle lexicale (2a) ou lexico-grammaticale (2b), ainsi que de la dérivation lexicale verbale en général, qui concerne la formation de nouveaux lexèmes (m) :

m) "lire" / "relire" : *čitat'* Imp / *perečitat'* Perf

En effet, le verbe primitif *čitat'* Imp ainsi que le verbe dérivé *perečitat'* Perf forment des couples aspectifs différents (k et n) :

k) "lire" → "lire qqch. jusqu'au bout" : *čitat'* Imp → *pročitat'* Perf

n) "relire (une fois)" / "relire (plusieurs fois)" *perečitat'* Perf / *perečityvat'* Imp

Dans les deux cas (k, n), il s'agit de préfixation, c'est pourquoi le statut dérivationnel ou grammatical des oppositions aspectives est largement discuté par les aspectologues slavissants. En effet, le nombre de préfixes est très important et ils sont issus des préfixes spatiaux, ce qui laisse supposer qu'ils ne sont pas porteurs que de propriétés aspectives (grammaticales), mais qu'ils comportent aussi des propriétés sémantiques supplémentaires (lexicales) (par exemple : *na-* "sur", *po-* "le long de", *pro-* "à travers", etc.), sinon un seul préfixe aurait suffi ³¹.

29. Le perfectif et l'imperfectif qui forment un couple aspectif doivent être sémantiquement substituables dans un contexte du présent historique (cf. Maslov (2004c [1972] : 109)).

30. Des exceptions existent lorsque le modèle préfixal est en concurrence avec le modèle suffixal : *kupit'* Perf / *pokupat'* Imp "acheter".

31. Il y a deux groupes de préfixes en russe : le sens des premiers est issu des relations spatiales et celui des seconds, de la négation. Les préfixes de négation ne perfectivent pas l'imperfectif. Quant aux préfixes spatiaux, ils sont répartis en deux groupes : ceux qui sélectionnent des bases statiques et dynamiques (par exemple, *za-* "derrière" : *zadvorki* "arrière-cour", *zabežat'* "passer en coup de vent" ("derrière + courir")) et ceux qui sélectionnent uniquement des bases dynamiques (par exemple, *v-* "dans" ("dirigé vers l'intérieur"), *vy-* "en" ("dirigé de l'intérieur vers l'extérieur") : *vxodit'* "entrer (à pied)" ("dans + marcher"), *vyvintit'* "dévisser" ("en

Le niveau de grammaticalisation de ces préfixes est différent. Ainsi, le préfixe *s-* dans *delat*'^{Imp} / *sdelat*'^{Perf} "faire" a perdu son sens spatial ; en revanche, le préfixe dynamique *vy-* dans *pit*'^{Imp} "boire" / *vyvit*'^{Perf} "boire la totalité de qqch." ("faire sortir qqch." + "boire") ne l'a pas perdu complètement.

En français moderne, il n'y a pas de préfixes à valeur téléique. En revanche, en ancien français, certains préfixes étaient porteurs de sens aspectuels et servaient à exprimer des distinctions aspectuelles (cf. Martin (1971), Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003), Patard & De Mulder (dans ce volume)). Selon ces auteurs, les deux préverbes les plus productifs étaient *a-* et *en-* :

a- : *penser* / *apenser* "penser" / "commencer à penser"

courir / *acourir* "courir" / "se mettre à courir"

en- : *dormir* / *endormir* "dormir" / "commencer à dormir"

amer / *enamer* "aimer" / "tomber amoureux"

Le préverbe *a-* dans *apenser*, *acourir* a une valeur inchoative ; le préfixe *en-* dans *endormir* et *enamer* est ingressif.

Patard & De Mulder, qui ont analysé le préverbe *en-*, ont trouvé 144 bases avec lesquelles se combine ce préfixe inchoatif en ancien français. Cependant, leur conclusion est sans appel :

[...] même si la préverbatation en *en-* s'est révélée productive en ancien français en comparaison avec la langue moderne, son rendement semble extrêmement limité par rapport à d'authentiques préverbes aspectuels comme ceux du russe. (p. 94)

[...] nous sommes loin des 1 500 bases des préverbes russes les plus productifs. (*ibid.*)

En effet, le système aspectuel a été hérité du latin classique (o, p) et perdu en moyen français (q) (voir Haverling (2000 : 292-315) cité par Patard & De Mulder) :

o) *arescere* "sécher" / *inarescere* (ingressif) / *exarescere* (conclusif)³²

p) *suadere* "essayer de persuader" / *persuadere* "persuader" (conatif)³³

q) *suadere*, *persuadere* "essayer de persuader" ou "persuader" (conatif)³⁴

Archaimbault (1999 : 18) souligne que la comparaison du russe avec le latin classique doit être relativisée parce qu'elle n'est valable que pour quelques créations périphériques :

+ visser (une vis)"). Les préverbes de cette deuxième catégorie sont porteurs de sens téléique (voir Boukreeva-Milliaressi (2001 : 162-176)).

32. Comparer avec le russe : *soxnut*'^{Imp} "sécher" / *vysoxnyt*'^{Perf} (préfixe directionnel "sortir" + "sécher") "être complètement sec".

33. Comparer avec l'opposition imperfectif / perfectif en russe : *ubeždat*'^{Imp} "essayer de convaincre" / *ubedit*'^{Perf} "convaincre".

34. Sur les conatifs, voir Forsyth (1970 : 49).

Ainsi le couple *jacere / jactare (jeter)* aurait évolué de la même façon que le russe *brosit' / brosat'*, par dérivation à valeur itérative à partir de la forme simple. Il en serait de même du couple apparié *ejicere / ejectare (rejeter)* et du russe *vybrosit' / vybrasyvat'*. Mais de telles comparaisons, si elles sont éclairantes, ne suffisent pas à expliquer la systématisme du phénomène dans les langues slaves.

En français moderne, sur le plan synchronique, ces préfixes latins font partie de la racine du mot. La corrélation “télique” / “atélique” se situe donc uniquement au niveau référentiel.

Par exemple, le préfixe latin *par-* était associé à l’achèvement et la perfection. Le français lui attribue le sens de “arriver à un certain état, degré ou résultat” : *parcourir, parfaire, parvenir*³⁵.

Le préfixe latin *per-* était associé à “de bout en bout”. En français, les verbes en *per-* correspondent à “à travers” et “pendant” : *perdurer* (“durer longtemps” : ce sens a disparu au XIX^e siècle au profit de “se perpétuer”), *perfection* (“achèvement complet”).

Le préfixe *pour-* signifie que l’action est menée à son terme jusqu’à la limite : *poursuivre, pourchasser, pourparler*.

On remarquera également que, dans *abdiquer, emménager, exporter, propulser*, il est possible de relever le sens directionnel des anciens préfixes, qui marquent la direction spatiale du mouvement exprimé par la base.

On notera que les préfixes spatiaux dynamiques marquent la direction vers le terme naturel ; ils sont forcément porteurs de télécité, puisqu’ils sélectionnent des bases dynamiques, contrairement aux préfixes spatiaux statiques, qui peuvent sélectionner des bases statiques ou des bases dynamiques. Autrement dit, les préverbes tout comme les racines peuvent être porteurs de télécité référentielle en russe et en français ; les préverbes peuvent également être porteurs de télécité grammaticale en russe. La télécité grammaticale des préfixes se réalise dans l’opposition verbe simple (atélique) / verbe préfixé (télique) en russe.

4.3. Suffixes : atélicité grammaticale

Le suffixe peut être imperfectivisant (former l’imperfectif à partir du perfectif) ou perfectivisant (former le perfectif à partir de l’imperfectif) en russe.

Par exemple, le suffixe *-yva- / -iva-*, qui imperfectivise le perfectif, est porteur de sens atélique, puisqu’il marque une action répétée ou itérative :

r) *razdumat'* Perf → *razdumyvat'* Imp “changer d’avis une fois / plusieurs fois”

En revanche, le suffixe *-nu-* perfectivise l’imperfectif sans être porteur de sens télécité ou atélique :

35. Voir le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey dir. (1992)).

- s) *stučat*'^{Imp} “frapper (à la porte)” → *stuknut*'^{Perf} “cogner un coup (à la porte)”
 t) *kurit*'^{Imp} “fumer” → *kurnut*'^{Perf} “prendre quelques bouffées d’une cigarette” (parlé)

4.3.1. *Suffixes imperfectivisants*

Le suffixe russe *-yva-/-iva-* a un statut particulier. Ainsi, Vinogradov (1972 [1947] : 351) souligne la position préflexionnelle de ce suffixe dans le paradigme du présent et son caractère fusionnel avec la flexion. On remarquera également que l’absence de suffixe alternatif et la régularité de son adjonction aux bases téliques verbales afin d’imperfectiviser le verbe primitif le rapprochent effectivement des flexions. Il porte le sens atélique indépendamment de la composition morphologique du perfectif correspondant ; ce sens est donc identifiable indépendamment de l’opposition aspective (perfectif / imperfectif).

En revanche, l’opposition des suffixes *-a- (-ja-)* / *-i-* est porteuse de sens télique / atélique dans les oppositions aspectives perfectif / imperfectif :

- u) “résoudre” / “chercher la solution” : *rešit*'^{Perf} / *rešat*'^{Imp}
 v) “pardonner” : *prostit*'^{Perf} / *proščat*'^{Imp}
 w) “atterrir” : *prizemlit*'^{Perf} / *prizemljat*'^{Imp}

Les suffixes verbaux français ne marquent pas l’opposition sémantique “télique” / “atélique”. En revanche, ils peuvent être porteurs de la propriété “duratif” et impliquer, par conséquent, l’atélicité du verbe.

En effet, l’opposition aspective “télique” / “atélique” se trouve en relation avec l’opposition référentielle “ponctuel” / “duratif”, puisque l’atélicité est prototypiquement durative (“se promener”, “réfléchir”) et que le télos est ponctuel (“exploser”, “éclater”). Cependant, ce lien n’est pas automatique : tous les procès atéliques ne sont pas duratifs, de même que tous les procès téliques ne sont pas ponctuels. En effet, l’opposition “ponctuel” / “duratif” ne concerne pas la durée réelle des procès, mais leur structure temporelle interne. Autrement dit, la durée interne est conditionnée par la conceptualisation du prolongement relatif du procès, qui peut soit être trop court pour avoir une durée (*entrer, retentir, tressaillir*), soit avoir une durée quelconque (*acheter, répondre, rester*).

Si l’on analyse la structuration interne du procès, son caractère duratif ou ponctuel, tel qu’il est conceptualisé dans la langue, concernera sa capacité à durer dans le temps, indépendamment de sa nature télique ou atélique (par exemple, “lire un livre”, “être heureux”, “avoir conscience de qqch.” sont duratifs ; “tressaillir”, “pousser un cri”, “avoir compris qqch.” sont non-duratifs).

Dans cette optique, la propriété conceptuelle “duratif” n’est pas opérationnelle pour distinguer l’imperfectif et le perfectif des verbes dénotant des procès duratifs. En revanche, la propriété “ponctuel”

peut être définitoire, puisqu'elle exige automatiquement le perfectif, sans que ce perfectif soit télique.

4.3.2. Suffixe perfectivisant

Sur le plan référentiel, le russe sélectionne et conceptualise une microphase d'un procès itératif qui est toujours marquée par le perfectif suffixé en *-nu-* ; le perfectif dérivé reste atélique :

- (x) *drognut*'^{Perf} "avoir un frisson", formé sur *drožat*'^{Imp} "frissonner"
 (y) *skripnut*'^{Perf} "faire un grincement", formé sur *skripet*'^{Imp} "grincer"

Ce type de procès est associé aux procès ponctuels qui peuvent être marqués non seulement par un suffixe mais aussi par la racine (*remarquer* – *zamečat*'^{Imp} / *zametit*'^{Perf})

Les procès ponctuels ne sont pas forcément instantanés, mais ils sont vus comme tels. Koschmieder (1962 [1934] : 144) remarque que les procès ponctuels sont imprévisibles, qu'on constate leur avènement lorsqu'ils ont déjà eu lieu et donc appartiennent au passé, qu'ils sont incompatibles avec le présent actuel. Par conséquent, les procès ponctuels sont nécessairement non-intentionnels.

Par exemple, le procès "se tromper" est conceptualisé en français comme ponctuel, puisque le présent de *Vous vous trompez* signifie en réalité que l'erreur est déjà faite ; même lorsqu'on dit à son interlocuteur *Vous êtes en train de vous tromper*, c'est, en réalité, une manière voilée de dire que l'erreur est faite mais qu'il est encore possible de la corriger.

Pour identifier les verbes ponctuels, Koschmieder formule un test d'incompatibilité avec la question suivante : *Qu'est-ce que tu fais actuellement ?* Glovinskaja (1982 : 44), quant à elle, propose un test de compatibilité avec le présent actuel : on doit pouvoir compléter une phrase de type *Regarde, ...* Par exemple :

- (7) a) *Regarde, il atteint le sommet*³⁶
 b) *Regarde, il nous remarque* / **a remarqués*

Atteindre n'est donc pas ponctuel, alors que *remarquer* l'est.

La conceptualisation n'est pas forcément liée à la nature objective du procès. Ainsi, "arriver" est conceptualisé comme duratif en français (8a) et comme ponctuel en russe (8b) :

- (8) a) *Regarde ma grand-mère qui arrive*
 b) **Smotri, moja babuška prixodit*

On peut également donner l'exemple du même procès sur le plan conceptuel, mais articulé différemment non seulement dans deux langues, mais même au sein de la même langue. Par exemple, le

36. Je remercie Svetlana Vogeleer pour cet exemple.

verbe russe *skončat'sja* “décéder” est conceptualisé comme momentané et irrévocable, il ne peut pas avoir de durée et ne peut pas être employé au présent au sens de “être en train de décéder”. Ce n’est pas le cas de son équivalent français *décéder* (9), ni des synonymes russes (*umirat'* ^{Imp} / *umeret'* ^{Perf} “mourir”) (10a) et français *mourir* (10b), qui peuvent être conçus comme exprimant des phases duratives antérieures au télos (à la mort) :

- (9) *Les soins palliatifs, c'est pour les patients qui sont en train de décéder.* (N. Kentish-Barnes, DEA d'éthique médicale et biologique, 2003, Internet)
- (10) a) *On medlenno umiraet*
 b) *Il meurt lentement*

Les procès à caractère ponctuel de ce type sont téléliques et ne conceptualisent qu'un télos sans développement. Cela ne signifie pas qu'une phase évolutive est absente, cela veut dire tout simplement qu'une phase antérieure au télos n'est pas conceptualisée. Ils sont conçus comme procès uniques et marqués par le perfectif ; l'imperfectif dérivé est incompatible avec le présent actuel, il ne marque que la répétition. Autrement dit, c'est la télélicité qui reste la propriété définitoire de ce type de procès.

En revanche, un groupe de procès ponctuels, dits *semelfactifs*, sont dénotés par des verbes atéliques qui marquent une parcelle très courte du processus. Cette parcelle n'est pas un télos.

Si cette petite parcelle atélique est choisie pour être conceptualisée comme une entité, c'est parce qu'elle représente une composante d'une entité composée de parcelles analogues (par exemple, “frissonner” est composé d'une série de frissons). Cette parcelle est donc inhérente à la structure interne du procès. Ainsi, le verbe dénotant le procès composé de parcelles analogues est appelé en slavistique *multiplicatif*, tandis que le verbe qui désigne une de ces parcelles est appelé *semelfactif*. Les verbes multiplicatifs³⁷ impliquent une certaine durée et une absence du télos, ils sont marqués par l'imperfectif. De façon très conventionnelle, ils peuvent être comparés avec les substantifs massifs, par opposition aux verbes semelfactifs perfectifs, qui peuvent être comparés avec les substantifs comptables.

Les verbes multiplicatifs sont imperfectifs en russe et dénotent des procès :

– sonores :

skripet' – grincer
stučat' – frapper

37. Ce terme a été proposé par Maslov (2004b [1965] : 393), qui fait référence à Andreiczin (1938 : 20). Sur la pluriactionnalité des prédicats, voir Xrakovskij (1997).

– lumineux :

migat' – *clignoter*
sverkat' – *étinceler*

– visuels :

kačat' – *balancer*
maxat' – *agiter*

Ce sont des procès homogènes (sans évolution) constitués d'une quantité de microphases. La seule microphase du procès multiplicatif (imperfectif) est marquée en russe par le perfectif semelfactif suffixé en *-nu-*, qui reste atélique : *migat'*^{Imp} → *mignut'*^{Perf} "clignoter". La question de savoir si le multiplicatif et son semelfactif forment le même couple aspectif reste à débattre. Maslov (2004a [1964]) qualifie ce type de couples comme « aspectifs approximatifs ».

Remarquons qu'en français les verbes multiplicatifs peuvent avoir une lecture multiplicative (11a) aussi bien qu'une interprétation semelfactive (11b), en fonction du contexte grammatical et situationnel :

- (11) a) *Elle frissonna pendant quelques secondes*
 b) *Elle entendit un bruit et frissonna*

Il est toutefois à noter que le temps délimité déclenche prioritairement la lecture semelfactive (12a), sauf indication contraire (11a). En revanche, le temps non délimité déclenche une interprétation multiplicative (12b) :

- (12) a) *Elle a frissonné*
 b) *Elle frissonnait*

Malgré ce double emploi (multiplicatif / semelfactif), le français recourt à des moyens lexicaux pour spécifier le sens semelfactif de façon univoque : *frissonner – avoir un frisson, cligner (les yeux) – faire un clin d'œil*, etc.

4.3.3. Suffixes fréquentatifs

En français, on peut mentionner les suffixes qui marquent une « pluriactionnalité interne » (cf. Tovenà & Kihm (2008), Amiot & Stosic (2011)) et l'atélicité référentielle ; cette atélicité concerne le déroulement interne du procès, elle implique l'absence du terme naturel. On remarquera que ce type de dérivation est lexical (modes d'action) et non grammatical (aspect). Il s'agit de suffixes fréquentatifs de type *-onn(er)* (*chantonner*), *-nich(er)* (*pleurnicher*), *-ot(er)* (*vivoter, neigeoter, pluvioter*), *-aill(er)* (*courailleur, criailler*), etc. Ces suffixes présentent les procès homogènes dynamiques dénotés par la base (*vivre, neiger, pleuvoir, courir, crier*) comme discontinus et divisés en de multiples parcelles qui se suivent dans le temps.

Les suffixes fréquentatifs français concernent la dérivation lexicale, puisqu'ils forment de nouveaux lexèmes et que le primitif et le dérivé (*chanter* → *chantonner*) ne sont pas grammaticalement substituables. Ces suffixes marquent donc le mode d'action et non l'aspect.

Parmi les verbes de pluridirectionnalité interne, il faut distinguer les verbes fréquentatifs, dans lesquels le rôle du suffixe est de marquer la discontinuité des procès continus, et les verbes multiplicatifs, dans lesquels la discontinuité du procès est marquée par la base : *frissonner*, *étinceler*, *frapper*, etc.³⁸

5. CONCLUSION

Dans cet article, j'ai voulu présenter et développer la distinction fondamentale de la théorie aspectuelle entre la structuration interne et la structuration externe du procès, en soulignant son importance capitale non seulement sur le plan grammatical (voir Milliaressi (à paraître)), mais aussi sur le plan lexical. Voici quelques résultats de cette recherche sur le plan lexical :

- La structuration interne du procès est relative à sa nature ontologique et présente sa segmentation en phases d'évolution interne : (i) processus → (ii) terme naturel → (iii) état.
- La délimitation externe du procès concerne sa durée indépendamment de sa structure interne, elle présente deux points externes sur l'axe temporel : début et fin.
- Les deux types de segmentation (interne et externe) s'articulent différemment dans les langues slaves et dans les langues romanes et germaniques : les langues slaves grammaticalisent la structuration interne et lexicalisent la délimitation externe du procès, alors que les langues romanes et germaniques lexicalisent sa structuration interne et grammaticalisent sa structuration externe.
- Les modes d'action (*Aktionsarten*) spécifient les deux types de structuration (interne et externe) du procès à travers la structure morphologique des verbes ; c'est une catégorie lexicale qui complète la catégorie grammaticale de l'aspect.
- Les modes d'action impliquent la dérivation lexicale et la formation des mots ; la catégorie grammaticale de l'aspect implique la formation des formes de mots (comparables aux formes fléchies).
- Sur le plan sémantique, la structuration interne du procès correspond à l'opposition "télique" / "atélique" relative à l'articulation sémantique et non conceptuelle (ontologique) du procès. Elle varie

38. Le suffixe imperfectif russe *-yva-/-iva-* a une valeur fréquentative lorsqu'il s'applique à des bases homogènes dynamiques contrôlables ; le sens du verbe dérivé est "avoir eu l'habitude de faire qqch. dans le passé" : *govorit'*^{Imp} "dire" → *govarivat'*^{Imp} "avoir eu l'habitude de dire qqch. dans le passé".

en fonction du type de langues et de la langue spécifique. Ainsi, le russe, en tant que langue flexionnelle, conceptualise le processus et le terme naturel comme un procès unique à deux phases dénotées chacune par une forme aspective du même verbe téléique, alors que le français opte pour la présentation plus analytique des deux phases, qu'il conceptualise comme deux procès autonomes présentés par deux lexèmes différents (lorsqu'il s'agit du passage de la quantité à la qualité) ou bien par un seul lexème générique englobant la phase atélique et la phase téléique (lorsqu'il s'agit des procès quantifiés).

– Sur le plan lexical, la délimitation externe du procès est en relation avec les modes d'action inchoatif et délimitatif en russe. J'ai développé ailleurs (voir Milliaressi (2010, à paraître), ainsi que la présentation de ce volume (Milliaressi & Vogeleer (dans ce volume))) le rôle particulier de l'évaluation du déroulement du procès par le locuteur, qui fait partie du sens aspectuel de ce type de lexèmes.

Plusieurs questions restent encore à approfondir, en particulier la relation entre l'évaluation aspective et l'évaluation modale dans les langues de différents types, ainsi que la relation entre leur grammaticalisation et leur lexicalisation.

TATIANA MILLIARESSI

Université Charles de Gaulle - Lille 3

STL - UMR 8163 du CNRS

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACKERMAN F., BLEVINS J.P. & MALOUF R. (2009), « Parts and wholes: implicative patterns in inflectional paradigms », in Blevins J. & Blevins J.P. eds, *Analogy in Grammar. Form and acquisition*, Oxford, Oxford University Press, pp. 54-82.
- AGRELL S. (1962), *Aspektänderung und Aktionsartbildung beim polnischen Zeitworte. Ein Beitrag zum Studium der indogermanischen Präverbia und ihrer Bedeutungsfunktionen*, Lund, Håkan Ohlssons Buchdruckerei ; éd. orig., 1908.
- AMIOT D. & STOSIC D. (2011), « *Sautiller, voleter, dansoter* : évaluation, pluriactionnalité, aspect », in Arjoca-Ieremia E., Avezard-Roger C., Goes J., Moline E. & Tihu A. eds, *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, pp. 277-297.
- ANDREJCZIN L. (1938), *Kategorie znaczeniowe konjugacji bulgarskiej*, Kraków, Nakładem Polskiej akademii umiejtności.
- ARCHAIMBAULT S. (1999), *Préhistoire de l'aspect verbal. L'émergence de la notion dans les grammaires russes*, Paris, CNRS Éditions.
- ARONOFF M. (1994), *Morphology by itself. Stems and inflectional classes*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- BACHE C. (1982), « Aspect and Aktionsart: towards a semantic distinction », *Journal of Linguistics* 18.1, pp. 57-72.

- BOGUSŁAWSKI A. (1992), *Two Essays on Inflection*, Warszawa, Wydawnictwo Energeia.
- BONAMI O. & BOYÉ G. (2003), « Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français », *Langages* 152, pp. 102-126.
- BONDARKO A.V. (1997), « Otvety na voprosy ankety aspektologičeskogo seminara filologičeskogo fakul'teta MGU », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 143-145.
- BOOIJ G. (2010), *Construction Morphology*, Oxford, Oxford University Press.
- BORILLO A. (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue française* 77, pp. 71-91.
- BOUKREEVA T. (1996), « L'alternance et la supplétion lexicales (étude comparative du français et du russe) », in Fougeron I. éd., *Études russes. Mélanges offerts au professeur Louis Allain*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 137-149.
- BOUKREEVA-MILLIARESSI T. (2001), *Vers un dictionnaire bilingue d'initiation aux mécanismes de création lexicale (russe ↔ français)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- BREU W. (1998), « Komplexe aktionale Verbklassen, insbesondere Inchoativa », in Berger T. & Raecke J. Hrsg., *Slavistische Linguistik 1997. Referate des XXIII. Konstanzer Slavistischen Arbeitstreffens, Blaubeuren, 26.-28.8.1997*, München, Verlag Otto Sagner, pp. 55-80.
- BYBEE J.L., PERKINS R. & PAGLIUCA W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ČERTKOVA M.Ju. éd. (1997), *Trudy aspektologičeskogo seminara filologičeskogo fakul'teta MGU im. M.V.Lomonosova*, vol. 2, Moskva, Izdatel'stvo MGU.
- (1998), *Tipologija vida*, Moskva, Škola "Jazyki russkoj kul'tury".
- COMRIE B. (1976), *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- DAHL Ö. (1985), *Tense and Aspect Systems*, Oxford / New York, Basil Blackwell.
- DESCLÉS J.-P. (2000), « Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français », communication au colloque de Cracovie, septembre 2000, 27 p., http://lalic.paris-sorbonne.fr/PUBLICATIONS/descles/Imparfait_Cracovie.pdf.
- DESCLÉS J.-P. & GUENTCHÉVA Z. (2010), « Référentiels aspecto-temporels : une approche formelle et cognitive appliquée au français », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L. & Prévost S. éds, pp. 1675-1696, http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000259.pdf.
- DE VUYST J. (1983), « Situations-descriptions: temporal and aspectual semantics », in ter Meulen A.G.B. éd., *Studies in Modeltheoretic Semantics*, Dordrecht, Foris Publications, pp. 161-176.
- DOWTY D.R. (1977), « Toward a semantic analysis of verb aspect and the English 'imperfective' progressive », *Linguistics and Philosophy* 1.1, pp. 45-77.
- DUFRESNE M., DUPUIS F. & TREMBLAY M. (2003), « Preverbs and particles in Old French », *Yearbook of Morphology 2003*, pp. 33-60.
- ENGELS F. (2001), *Dialectique de la nature*, éd. électronique par J.-M. Tremblay, <http://www.meeus-d.be/marxisme/classiques/dialnatindex.html> ;

- 1^e éd., Paris, Éditions Sociales, 1968 ; éd. russe, *Dialektik der Natur*, Moskva, MEGA, 1935 ; éd. orig., 1883.
- FILIP H. (1999), *Aspect, Eventuality Types and Nominal Reference*, New York, Routledge.
- FLÄMIG W. (1965), « Zur Funktion des Verbs. III. Aktionsart und Aktionalität », *Deutsch als Fremdsprache. Zeitschrift für Theorie und Praxis des Deutschunterrichts für Ausländer* 2.2, pp. 4-12.
(1971), « Zur Funktion des Verbs: Tempus und Temporalität – Modus und Modalität – Aktionsart und Aktionalität », in *Probleme der Sprachwissenschaft. Beiträge zur Linguistik*, The Hague / Paris, Mouton, pp. 253-289.
- FORSYTH J. (1970), *A Grammar of Aspect. Usage and meaning in the Russian verb*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- FRADIN B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GAREY H.B. (1957), « Verbal aspect in French », *Language* 33.2, pp. 91-110.
- GASCHKOWA M. (2005), *Die Ausdrucksmittel der ingressiven und diminutiven Aktionsarten im Deutschen im Vergleich mit dem Russischen*, Regensburg, S. Roderer Verlag.
- GLOVINSKAJA M.Ja. (1982), *Semantičeskie tipy vidovyx protivopostavljenij russkogo glagola*, Moskva, Nauka.
(1998), « Invariant soveršennogo vida v russkom jazyke », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 125-135.
- GOSELIN L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GUENTCHÉVA Z. (1990), *Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
(2010), « Référentiels aspecto-temporels : imparfait et aoriste en bulgare et imparfait et passé simple en français », *L'Analisi linguistica e letteraria* XVIII.1, pp. 69-80.
- GUILLAUME G. (1964), « La représentation du temps dans la langue française », in *Langage et science du langage*, Paris, Librairie A.-G. Nizet / Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 184-207 ; 1^e éd., 1951.
(1970), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, rééd., suivi de *L'architecture des temps dans les langues romanes*, Paris, Librairie Honoré Champion ; 1^e éd., Librairie ancienne Honoré Champion, 1929.
- HAVERLING G. (2000), *On sco-verbs, Prefixes and Semantic Functions. A study in the development of prefixed and unprefixed verbs from Early to Late Latin*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- HEGEL G.W.F. (1840), *Werke*, vol. 6, Berlin, Verlag von Duncker und Humblot ; en ligne : <https://archive.org/details/georgwilhelmfri24hegegoog>.
- ISAČENKO A.V. (1976), *Die Russische Sprache der Gegenwart. Teil 1. Formenlehre*, München, Max Hueber Verlag ; 1^e éd., 1962.
- KAROLAK S. (1998), « K voprosu o tipologii vida v slavjanskix i romanskix jazykax », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 167-182.
(2008), « Catégorisation aspectuelle des concepts », *Južnoslovenski filolog* 64, pp. 143-152.
- KOSCHMIEDER E. (1962), « Očerk nauki o vidax pol'skogo glagola. Opyt sinteza », tr. russe, in Maslov Ju.S. éd., *Voprosy glagol'nogo vida*,

- Moskva, Inostrannaja literatura, pp. 39-76 ; éd. orig., *Nauka o aspektach czasownika w zarysie. Proba syntesy*, Wilho, Towarzystwo przyjaciel nauk, 1934.
- (1996), *Les rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique : contribution à la question de l'aspect et du temps*, trad. fr., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion ; éd. orig., *Zeitbezug und Sprache, ein Beitrag zur Aspekt- und Tempusfrage*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1971 [1929].
- KRIFKA M. (1986), *Nominalreferenz und Zeitkonstitution. Zur Semantik von Massentermen, Individualtermen, Aspektklassen*, Ph. D., München, Ludwig-Maximilians-Universität München.
- (1998), « The origins of telicity », in Rothstein S. ed., *Events and grammar*, Dordrecht / Boston / London, Kluwer Academic Publishers, pp. 197-235.
- LAHROUCHI M. & VILLOING F. dir. (2010), *Recherches linguistiques de Vincennes* 39 (« Racine et radical »).
- LEEMAN D. (2003), « Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions », *Langue française* 138, pp. 20-34.
- LEHMANN V. (1997), « Grammatičeskaja derivacija u vida i tipy glagol'nyx leksem », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 54-68.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Éditions Klincksieck.
- MASLOV Ju.S. (2004a), « Zametki o vidovoj defektivnosti », in Maslov Ju.S. (2004d), pp. 411-425 ; 1^e éd., 1964.
- (2004b), « Sistema osnovnyx ponjatij i terminov slavjanskoj aspektologii », in Maslov Ju.S. (2004d), pp. 365-395 ; 1^e éd., 1965.
- (2004c), « Sistema častnyx vidovyx značenij i tipy protivopostavlenij soveršennogo i nesoveršennogo vida », in Maslov Ju.S. (2004d), pp. 96-110 ; 1^e éd., 1972.
- (2004d), *Izbrannye trudy*, Moskva, Jazyki slavjanskoj kul'tury.
- MEHLIG H.R. (1997), « Otvety na voprosy ankety aspektologičeskogo seminaru filologičeskogo fakul'teta MGU », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 183-186.
- MILLIARESSI T. (2006), « L'information aspectuelle dans un dictionnaire explicatif bilingue (sur l'exemple du russe et du français) », in Corino E., Marellò C. & Onesti C. eds, *Atti del XII Congresso Internazionale di Lessicografia. Torino, 6-9 settembre 2006 / Proceedings XII EURALEX International Congress. Torino, Italia, September 6th-9th, 2006*, vol. I, Alessandria, Edizioni dell'Orso, pp. 549-560 ; en ligne : http://www.euralex.org/elx_proceedings/Euralex2006/068_2006_V1_Tatiana%20MILLIARESSI_Linformation%20aspectuelle%20dans%20un%20dictionnaire%20bilingue%20explicatif.pdf.
- (2010), « La catégorie de l'aspect en français », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L. & Prévost S. eds, pp. 1399-1414, http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000197.pdf.
- (à paraître), *Aspects et temporalité*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- MILLIARESSI T. & VOGEELEER S. (dans ce volume), « Aspectualité et modalité : entre le lexique et la grammaire », *Lexique* 22, 2015, pp. 7-21.
- MOLENDIJK A. (1990), *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi.

- MOURELATOS A. (1978), « Events, processes, and states », *Linguistics and Philosophy* 2.3, pp. 415-434.
- NEVEU F., MUNI TOKE V., DURAND J., KLINGLER T., MONDADA L. & PRÉVOST S. éds (2010), *CMLF 2010 – 2^{ème} Congrès mondial de linguistique française. La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12-15 juillet 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, <http://www.linguistique-francaise.org/articles/cmlf/abs/2010/01/contents/contents.html>.
- PADUČEVA E.V. (2010), *Semantičeskie issledovanija*, 2^e éd., Moskva, Jazyki slavjanskoj kul'tury ; 1^e éd., 1996.
- PATARD A. & DE MULDER W. (dans ce volume), « La préverbatation en *en-en* ancien français : un cas de préfixation aspectuelle ? », *Lexique* 22, 2015, pp. 85-110.
- PLUNGIAN V.A. (1998), « Perfectif, completif, punctif: terminologija i tipologija », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 370-381.
(2009), « K voprosu ob akcional'noj klassifikacii predikatov: akcional'no svjazannye situacii », in Scholze L. & Wiemer B. Hrsg., *Von Zuständen, Dynamik und Veränderung bei Pygmäen und Giganten. Festschrift für Walter Breu zu seinem 60. Geburtstag*, Bochum, Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, pp. 57-74.
(2012), *Obščaja morfologija*, Moskva, Librokom ; 1^e éd., 2000.
- REY A. dir. (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 vol., Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SAMAIN D. (1996), « Le concept d'aspect, aspects d'un concept », in Koschmieder E. (1996), pp. VII-LIII.
- SASSE H.-J. (1991), « Aspect and Aktionsart: a reconciliation », *Belgian Journal of Linguistics* 6, pp. 31-45.
(2002), « Recent activity in the theory of aspect: accomplishments, achievements, or just non-progressive state? », *Linguistic Typology* 6.2, pp. 199-271.
- STUMP G.T. (2001), *Inflectional Morphology. A theory of paradigm structure*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- ŠAJKEVIČ A.Ja. (2010), *Vvedenie v lingvistiku*, Moskva, Izdatel'skij centr "Akademija" ; 1^e éd., 2009.
- TATEVOSOV S.G. (2005), « Akcional'nost', tipologija i teorija », *Voprosy jazykoznanija* 1, pp. 108-141.
- THELIN N.B. (1985), « Vid i sposob dejstvija v russkom jazyke », *Novoe v zarubežnoj lingvistike* XV, pp. 250-260 ; éd. orig., « Aspekt und Aktionalität im Russischen », *Die Welt der Slaven. Internationale Halbjahresschrift für Slavistik* XXV.2, 1980, pp. 428-440.
- TOVENA L.M. & KIHM A. (2008), « Event internal pluractional verbs in some Romance languages », *Recherches linguistiques de Vincennes* 37, pp. 9-30.
- VENDLER Z. (1967), « Verbs and times », in Vendler Z., *Linguistics and Philosophy*, Ithaca (New York), Cornell University Press, pp. 97-121 ; 1^e éd., *The Philosophical Review* 66.2, 1957, pp. 143-160.
- VERKUYL H.J. (1999), *Aspectual issues. Studies on time and quantity*, Stanford, CSLI Publications.
- VETTERS C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi.
- VIKNER C. (1986), « Aspect in French: the modification of Aktionsart », in Sørensen F. ed., *Aspects of Aspect. Three studies on aspect in English, French and Russian*, CEBAL Series 9, Copenhagen, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, pp. 58-101.

- VINOGRADOV V.V. (1972), *Ruskij jazyk (grammatičeskoe učenie o slove)*, Moskva / Leningrad, Izdatel'stvo Vysšaja škola ; 1^e éd., 1947.
- XRAKOVSKIJ V.S. (1997), « Ponjatijnaja baza i opyt klassifikacii semantičeskix tipov množestva situacij », in Čertkova M.Ju. éd., pp. 128-139.
- ZALIZNJAK A.A. & ŠMELĚV A.D. (2000), *Vvedenie v ruskiju aspektologiju*, Moskva, Jazyki ruskoj kul'tury.